



SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS

MUNICIPALITÉ DE SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS



Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC DÉPÔT DU RAPPORT FINANCIER 2019

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné,
secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, QUE :

Lors de la séance extraordinaire du conseil de cette Municipalité qui sera tenue le 4 août 2020 à 20 h, par vidéoconférence en vertu de l'arrêté ministériel 2020-029 du gouvernement du Québec, un point sera inscrit à l'ordre du jour sur le dépôt du rapport du vérificateur externe pour l'année terminée le 31 décembre 2019.

DONNÉ À SAINT-FÉLIX-DE-VALOIS, ce vingt-neuvième jour du mois de juillet de l'an deux mille-vingt.

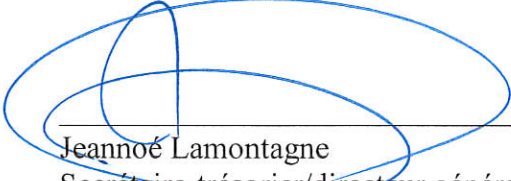


Jeannoé Lamontagne
Secrétaire-trésorier/directeur général

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis public, en affichant une copie à la mairie de cette municipalité et en ligne sur le site Internet de la municipalité : www.st-felix-de-valois.com, entre 10 h et 12 h, le 29^e jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce vingt-neuvième jour du mois de juillet de l'an deux mille vingt.



Jeannoé Lamontagne
Secrétaire-trésorier/directeur général